

Paris, le 2 novembre 2012

12-14 rue Charles Fourier
75013 PARIS
Tel 01 48 05 47 88
Fax 01 47 00 16 05
Mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr
site : www.syndicat-magistrature.org

Monsieur le garde des Sceaux,

Vous venez de créer un nouveau groupe de travail sur les plateformes interrégionales de services, qui réunit la direction des services judiciaires, le secrétariat général et des représentants des conférences des premiers présidents et des procureurs généraux. Le 16 décembre prochain, ce groupe de travail devrait rendre ses conclusions sur les modalités de regroupement des budgets opérationnels de programmes (BOP).

Vous n'ignorez évidemment rien des enjeux que concentre ce regroupement envisagé : les premiers présidents et procureurs généraux, ainsi que le Syndicat de la magistrature, ont eu l'occasion de vous en entretenir plusieurs fois. Il ne s'agit rien de moins que de modifier, une fois encore de manière considérable et sans réflexion concertée, la carte judiciaire, de créer deux niveaux de cours d'appel et de redéfinir la place de l'autorité judiciaire dans l'administration de la justice.

Ces enjeux d'importance supposent une véritable concertation dans laquelle les organisations syndicales doivent évidemment avoir toute leur place. Il nous paraît dès lors significatif que vous n'ayez pas pris l'initiative de nous convier à participer aux travaux d'un groupe qui concentre de tels enjeux.

C'est une chose d'inviter les organisations syndicales dans des comités Théodule qui n'ont pas d'autre objet que de donner à certaines le sentiment de leur importance ; c'en est visiblement, pour vous, une tout autre que de

les faire participer à des à des travaux stratégiques pour l'avenir de la justice.

Nous vous demandons, en conséquence, de nous associer à la réflexion qui s'engage et de nous indiquer les modalités de cette indispensable concertation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le garde des Sceaux, l'expression de toute notre considération.

Pour le Syndicat de la magistrature
Clarisse TARON, présidente